FINANCIÈRE DE L'ARC

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	ARC ACTIONS RENDEMENT (le « **Produit** ») – Code ISIN : FR0011092436.
Initiateur du produit	FINANCIERE DE L'ARC (groupe Financière de l'Arbois), société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financier (« AMF ») sous le numéro GP-11000027. www.financieredelarc.com. Pour de plus amples informations appelez-le : 04 42 53 88 90.
Autorité compétente	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de la FINANCIERE DE L'ARC en ce qui concerne ce document d'informations clés. La FINANCIERE DE L'ARC est agréée en France sous le n°GP-11000027 et règlementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés	11 mai 2026.

En quoi consiste ce produit ?

Type	OPCVM (Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) au sens du 1° du I de l'article L. 214-1 du Code monétaire et financier, constitué sous la forme d'un fonds commun de placement. Le Produit est soumis à l'agrément de l'AMF.
Durée	La durée de placement recommandée est de cinq (5) ans. Ce FCP a été créé pour une durée de 99 ans. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.
Objectifs	Le Produit a pour objectif la recherche de performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence, l'indice FCI EMU SELECT DIVIDEND 30, par une exposition sur les marchés actions, majoritairement de l'UE, en sélectionnant discrétionnairement des valeurs dans un univers d'investissement comparable à celui de son indice, sur la durée de placement recommandée. C'est une gestion active par rapport à son indice de référence, mais sous contrainte, i.e. que le processus de gestion limite les écarts sectoriels entre le Fonds et l'indice. Le Produit est éligible au PEA. Il est exposé, en direct ou via des OPC ou par le biais d'instruments financiers dérivés : - À hauteur de 60 % minimum de son actif en actions de pays de l'UE ; - Dans la limite de 25 % maximum de son actif en OPC monétaires et/ou en instruments du marché monétaire de pays de l'OCDE ; - Et dans la limite globale d'exposition actions de 120 % de l'actif net. Éligible au PEA, le FCP est investi en permanence à hauteur de 75 % minimum en titres éligibles au PEA, en direct ou via des OPC eux-mêmes éligibles au PEA. Le FCP peut investir jusqu'à 100 % maximum de son actif en actions de sociétés négociées sur les marchés règlementés de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques, dont max. 25 % en valeurs de petites et moyennes capitalisations (< 5 milliards d'euros). La stratégie du Produit repose principalement sur une sélection de valeurs caractérisées, selon la société de gestion (SGP), par une politique de rémunération des actionnaires durablement élevée au travers des dividendes. Pour cela, une série de filtres quantitatifs est d'abord appliqué à l'univers des actions européennes afin d'identifier les sociétés ayant une politique de versement de dividendes, estimée par la SGP, comme attractive ou en croissance au cours des dernières années selon la SGP. L'accent est mis sur les entreprises dont la politique de distribution sera jugée soutenable par la SGP du fait de flux de trésorerie disponible suffisants et une solidité bilancielle avérée. Dans un second temps, la sélection est effectuée sur la base de critères qualitatifs et repose sur l'analyse des fondamentaux des entreprises. Les valeurs sont ainsi analysées et évaluées par l'équipe de gestion afin d'estimer la pérennité dans le temps de ces taux de rendement. Le Produit peut investir jusqu'à 25 % maximum de son actif net en OPC monétaires et/ou en instruments du marché monétaire de pays de l'OCDE : les titres vifs en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. L'OPCVM peut détenir jusqu'à 10 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, de toutes classifications et en FIA (dont les ETF). Dans le cadre d'une gestion dynamique du FCP, tout en cherchant à protéger une éventuelle performance, le gérant peut avoir recours à des dérivés négociés sur des marchés à terme règlementés, français ou de l'OCDE, à titre de couverture et/ou d'exposition au risque actions (dans la limite de 40 % de l'actif net), avec une limite de 120 % d'exposition globale – en couverture pour le risque de change. Le portefeuille peut être exposé au risque de change sur les devises intra UE (100 % maximum) et à hauteur de 25 % maximum aux devises hors UE. L'exposition globale du portefeuille du FCP sur les marchés actions des pays émergents (hors UE), en direct ou via des OPC, sera inférieure à 10 % de l'actif net du Produit. Les sommes distribuables seront capitalisées.
Investisseurs de détail visés	Tous investisseurs, ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement envisagé et capables de supporter une perte en capital, à savoir la perte totale ou

partielle des sommes investies.
Le dépositaire est Crédit Industriel et Commercial (CIC).
Vous pouvez obtenir, en français et gratuitement, de plus amples informations sur l'OPCVM, telles qu'une copie du prospectus de l'OPCVM, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM en appelant le 04 42 53 88 90 ou en écrivant à contact@financieredelarc.com.
D'autres informations pratiques, et notamment où trouver le tout dernier prix des parts figurent sur le site internet de la FINANCIERE DE L'ARC : https://financieredelarc.com/solutions-dinvestissement/gestion-collective/arc-actions-rendement/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de cinq années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen, si la situation venait à se détériorer sur les marchés. Les risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique sont les risques de liquidité, de contrepartie et lié à l'impact des techniques IFT (Instruments Financiers à Terme) et de crédit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement de 10 000 euros

Scénarios		1 an	5 ans *(période de détention recommandée)*
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**4 310 €**	**3 530 €**
	Rendement annuel moyen	-56,92 %	-18,80 %
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**7 640 €**	**10 070 €**
	Rendement annuel moyen	-23,63 %	0,14 %
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**10 600 €**	**12 350 €**
	Rendement annuel moyen	5,98 %	4,31 %
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**14 150 €**	**17 800 €**
	Rendement annuel moyen	41,52 %	12,22 %

Sur la période de détention recommandée :
- Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour l'indicateur de référence entre 09/2017 et 09/2022 ;
- Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour l'investissement entre 02/2017 et 02/2022 ;
- Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour l'indicateur de référence entre 10/2020 et 10/2025.

L'historique mensuel des scénarios est disponible sur la page internet de la part du Produit : https://financieredelarc.com/arc-actions-rendement/.

Que se passe-t-il si la Financière de l'Arc n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les fonds des investisseurs ou les revenus du Produit sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom du Produit. Par conséquent, le défaut de la FINANCIERE DE L'ARC n'aurait aucun impact sur les actifs du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 euros	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans)
Coûts totaux	362 €	1 825 €
Incidence des coûts annuels*	3,7 %	3,0 %

* : elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,29 % avant déduction des coûts et de 4,31 % après cette déduction.

Composition des coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an (investissement de 10 000 €)		
	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	**Si vous sortez au bout d'un an**
Coûts d'entrée	Max 1 % du montant souscrit. Il s'agit de l'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il se pourrait que vous payiez moins. Ceci n'inclut pas les éventuels coûts de distribution de votre produit.	Jusqu'à 100 €
Coûts de sortie	Néant.	N/A
	Coûts récurrents	**Si vous sortez au bout d'un an**
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,20 % de la valeur de votre investissement par an. C'est l'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour la gestion des investissements et les coûts supportés par le Produit. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	218 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,45 % de la valeur de votre investissement par an. C'est l'incidence des coûts encourus lorsque nous vendons ou achetons des investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons ou vendons.	45 €
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	**Si vous sortez au bout d'un an**
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	N/A

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Il est possible de sortir quotidiennement du Produit. La durée de détention recommandée est de cinq (5) ans, au regard des risques des marchés financiers sur lesquels le Produit est investi. Le rachat est effectué à cours inconnu, en nombre de parts, et ne donne pas lieu à la perception de frais. Il est centralisé chaque jour ouvré à 12 h. Un dispositif de plafonnement potentiel des rachats est prévu pour le Produit, veuillez-vous référer au prospectus pour plus d'informations.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de la FINANCIERE DE L'ARC par courriel à l'adresse suivante : rcci@financieredelarc.com ou par courrier à l'adresse suivante : 260 rue Guillaume du Vair – 13090 Aix-en-Provence. Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion et notamment sur la possibilité d'un recours au médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers sont disponibles sur son site internet : www.financieredelarc.com.

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Si la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le porteur, ce dernier aurait alors la possibilité de faire appel au médiateur de l'AMF : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur.
Avant sa souscription, l'investisseur souscrivant des parts du Produit reçoit au minimum le présent document, le prospectus et le règlement du Produit. Le dernier rapport annuel, la dernière valeur liquidative des parts du Produit et l'information sur les performances passées sur 10 ans du Produit sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : https://financieredelarc.com/arc-actions-rendement/ ou adressés, gratuitement et sur simple demande, aux porteurs du Produit. Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.